

# LA NATURE DE LA COMMUNAUTÉ NORD-ATLANTIQUE

*Discours prononcé à Oxford par le représentant permanent du Canada au Conseil de l'Atlantique-Nord, M. A. D. P. Heeney, à la Conférence de la communauté atlantique, le 10 septembre, 1952.*

L'objet proposé à cette Conférence est une tâche importante et urgente d'éducation populaire. Nous devons chercher à fortifier notre communauté par le seul moyen propre à la rendre durable: en faisant mieux connaître à nos peuples nos buts et les moyens auxquels nous recourons pour les atteindre, en approfondissant la connaissance que nous avons les uns des autres et du rôle que chacun doit jouer dans la constante poursuite des buts que nous nous sommes fixés. Il est bien beau que nous nous réunissions solennellement, vos serviteurs et les représentants de vos gouvernements, à Paris, au Palais de Chaillot, et que nous nous parions du nom de Conseil de l'Atlantique-Nord. Il est bien beau et, nul doute, indispensable que nous adoptions des résolutions, formions des comités et des groupes de travail, signions des protocoles et fassions des déclarations. Il est beau aussi que nos hommes d'État prononcent des discours éloquentes et enlevants sur la communauté de l'Atlantique-Nord — peut-être même nous faudrait-il un peu plus encore de tout cela. Mais, parce que nous sommes des nations libres, il nous faut davantage. Il nous faut l'appui général et ferme de l'opinion et de la conviction du public pour que notre association survive et se développe. Si les citoyens de nos quatorze pays ne sont pas instruits du caractère raisonnable et juste de ce que nous faisons, ils ne soutiendront pas longtemps leurs gouvernements dans une politique qui exige tant d'efforts et de sacrifices de la part de tous.

Je me propose maintenant . . . de profiter de cette occasion . . . pour faire quelques remarques personnelles sur la nature de cette association de peuples que nous appelons l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord. Quelle sorte d'institution est-ce NATO, ou cette « OTAN », ainsi qu'on commence à l'appeler à Paris? Eh bien, c'est tout d'abord, évidemment, une alliance défensive contre une menace militaire. Mais, plus que cela, est-ce une institution politique d'un genre nouveau? Un premier pas vers une fédération ou une confédération d'États? Avons-nous dans l'OTAN l'embryon d'une communauté véritable de nations?

Il y a peu de temps, j'entendais un grand soldat répondre péremptoirement à la question (qu'il posait lui-même à son auditoire) de savoir comment l'OTAN pourrait atteindre son but premier, qui est d'assurer une défense efficace contre la catastrophe qui menace le monde libre. C'est pourtant bien simple, disait-il. Il suffirait que les quatorze représentants nationaux qui forment le Conseil de l'Atlantique-Nord eussent le courage politique et moral de prendre les décisions nécessaires!

Il me semble que cette réponse, qu'elle ait été donnée par manière de blague ou autrement, illustre bien, d'une façon un peu extrême si l'on veut, une erreur fondamentale et, à mon avis, dangereuse, quant à la nature actuelle de l'Organisation. En réalité, le Conseil de l'Atlantique-Nord n'est nullement autorisé à prendre des décisions comme celles dont parlait mon ami le militaire. Et même si chacun des quatorze représentants permanents avait le grand courage que ce militaire a si souvent montré sur le champ de bataille, cela ne nous serait guère utile dans la poursuite des buts que nous voudrions, autant que lui, voir atteindre par l'OTAN.

Il serait dangereux de ne pas reconnaître et apprécier l'extraordinaire complexité de ce que nous nous efforçons de faire dans l'OTAN, ou d'en sous-estimer les difficultés. Nous formons une libre association de quatorze États souverains. Il est, je crois, rigoureusement exact de dire qu'aucun d'entre nous n'a renoncé à un seul élément de sa souveraineté. Le Premier ministre de ce pays a déclaré sans ambages, l'autre jour, à la Chambre des communes, que le Gouvernement du Royaume-Uni n'avait